Relevé de décisions du Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts-De-France Séance du jeudi 07 juillet 2022

Etaient présents ou représentés :

Président du conseil d'administration	ARTIBA Abdelhakim
Personnalités extérieures :	VIEU Catherine
	DUBAR Laurent
	DUQUENNOY Marc
Collège A des professeurs des	FERGOMBE Amos
universités	MARCAL DE OLIVEIRA Kathia
	NACEUR Hakim
	ALPHONSE-TILLOY Isabelle
0.11) - D. I I I I I I I	CHAMPAGNE Philippe
Collège B des autres enseignants	ENJALBERT Simon
chercheurs et enseignants	MAATI Christine
`	SEGALA Solange
Collège des personnels de	
Bibliothèque, ingénieurs,	LESUEUR Denis
administratifs, techniciens, sociaux et	WIART Karine
de santé Biatss	
Collège des Usagers	
	BILLOT Eric, représentant de Madame la Rectrice de
Membres de droit	l'Académie de Lille
I Idilibi do de di oic	Madame l'agent comptable
	Monsieur le Directeur général des services
	HARMAND Souad, vice-présidente du conseil
	d'administration
	KABILA Abdelhak, vice-président délégué aux ressources
Membres invités	humaines
	TRUFFERT Françoise, directrice du service de
	documentation
	VAGANAY François, directeur général des services adjoin VARAGO Manuel, pour compte rendu
	HO-BA-THO Marie-Christine à ARTIBA Abdelhakim
	LAGAE Véronique à DUQUENNOY Marc
	AMSELLE Frédérique à FERGOMBE Amos
	LAUBERT Jimmy à ENJALBERT Simon
Ont donné pouvoir	SAYDON Laurence à MARCAL DE OLIVEIRA Kathia
our gouile honson	MIXE Philippe à DUBAR Laurent
	MEUNIER Grégory à WIART Karine
	DUBOIS Philippe à VIEU Catherine
	ASSE Abdallah à NACEUR Hakim

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du consell débute à 14h 45.

Le point à l'ordre du jour relatif au bilan social est retiré de l'ordre du jour.

RELEVE DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 10 MARS 2022

Monsieur le Président présente le relevé de décisions de la séance du 10 mars.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le relevé de décisions.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

POINT D'ETAPE SUR L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL

Monsieur le Président expose la situation après près de 3 ans de vie de l'établissement expérimental. Dans ce cadre, il évoque plus particulièrement les établissements composantes écoles d'arts.

S'agissant de l'école d'arts de Valenciennes, les collaborations sont peu abouties avec l'établissement expérimental. De plus, un projet est en cours ayant pour sens un regroupement propre aux établissements relevant du ministère de la culture. Face à ces incertitudes, et en vue de préparer une sortie de l'expérimentation dans de bonnes conditions, monsieur le Président propose au conseil de mettre en place le processus de sortie d'un établissement composante pour l'école d'arts de Valenciennes. A l'issue de la sortie, d'autres formes de collaborations plus souples seront étudiées.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la demande de sortie de l'Ecole d'arts de Valenciennes de l'établissement expérimental.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS A LA COMMISSION DES STATUTS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service juridique. Il explique que faute de représentants des étudiants présents, ce point est reporté à la prochaine séance.

BUDGET RECTIFICATIF N°1

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur des affaires financières.

Il explique le rattachement de 2 764 231 euros de recettes supplémentaires (ressources propres, subventions).

S'agissant des dépenses, 230 000 € de crédits supplémentaires vont être ouvert en raison de besoins de nouveaux en investissements.

Egalement, le contexte économique d'augmentation du coût des fluides (près d'1 millions d'euros) nécessite une ouverture de 800 000 € pour le moment non compensé par la dotation de l'Etat.

L'établissement devra faire un effort de rationalisation dans l'utilisation des bâtiments.

Le résultat prévisionnel 2022 est en baisse de 230 028 € pour s'établir à 71 812 €

Monsieur le directeur général des services souligne la prudence de l'établissement sur la prévision de recettes supplémentaires.

En synthèse:

> Enveloppe de fonctionnement :

AE: + 2 156 521 € CP: + 3 415 521 €

> Enveloppe d'investissement

AE: +990 222 € (+ 250 000 € opération Ronzier et + 410 000 € opération « espace polyvalent », + 230 000 projets pédagogiques, informatiques et de recherche)

CP: +735 222 €

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le budget rectificatif.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable. Elle demande au conseil de bien vouloir admettre en non valeur les créances de l'université irrécouvrables.

Décision

Le conseil d'administration admet à l'unanimité des voix les créances en non valeur.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYEN

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable de la cellule d'aide au pilotage. Il présente la convention d'objectif et de moyen entre l'INSA et l'UPHF pour 2022-2023.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des volx la convention d'objectif et de moyen.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITE SOCIETALE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Vice-Président délégué pour une université inclusive et solidaire. Il présente aux membres le schéma directeur de développement durable et responsabilités sociétales pour les années 2022 à 2026.

Il s'agit d'un plan d'actions pour 4 ans pour faire de l'établissement expérimental une organisation sociétalement responsable, inclusive et solidaire.

L'offre de formation prend en compte ces actions.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le schéma directeur.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

PLAN DE MOBILITE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le chargé de mission qui présente aux membres le plan de mobilité pour les années 2022-2025 construit autour de 4 axes :

Axe 1 : Accompagner la communauté universitaire aux changements ;

Axe 2 : Améliorer l'accessibilité aux campus pour tous ;

Axe 3 : Réduire les coûts liés aux transports ;

Axe 4 : Limiter les déplacements.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le plan de mobilité

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

TRACE DE LA PISTE CYCLABLE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général de service adjoint qui expose aux membres les possibilités de raccordement des pistes cyclables telles que :

Deux pistes cyclables vont permettre de rejoindre le campus du Mont-houy :

- Une par l'entrée C en provenance de Famars (opérationnelle)
- Une par les entrées B et A en provenance de Maing, avec jonction de la voie douce venant de la gare du Poirier Sur la question de la jonction des deux pistes cyclables deux options sont envisagées :
- Le long de la route départementale 958 : extérieur au campus
- Une suivant la route intérieure du campus côté RD 958

Position:

Les allées latérales le long du tramway sont destinées aux déplacements à pied pour les personnels, les étudiants et les autres usagers du campus. Il est donc préconisé de ne pas faire passer les pistes cyclables le long des voies du tramway.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les hypothèses de tracé de la piste cyclable.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION POUR LES DOCTORANTS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur de l'école doctorale qui présente le dispositif d'exonération applicable à compter de la rentrée 2022-2023.

1/ exonération totale pour les catégories suivantes (UPHF ou INSA)

- a) les Attachés temporaires d'enseignement et de recherche ATER
- b) les personnels titulaires ou en contrat à durée indéterminée
- c) les enfants du personnel

Pour l'ensemble de ces catégories de doctorants, l'exonération est acquise dès lors le revenu brut mensuel est inférieur ou égale à 3 fois le Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC).

- 2/ exonération sur critères sociaux s'inscrivant dans le cadre de la délibération du conseil de la formation sus visée.
- 3/ exonération partielle pour le cas de doctorant en période de césure : droit d'inscription réduit à 100 euros.

4/ dispositifs particuliers :

- a) pas de réinscription lorsque la thèse est soutenue avant le 31 décembre de l'année concernée ;
- b) exonération spécifique uniquement au titre de l'année 2022-2023 pour une thèse soutenue en janvier 2023 en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19 ;
- c) A partir de 2023-2024, plus d'exonération au-delà des vacances de fin d'année suivante.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'exonération des droits d'inscription.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

LISTE DES FONCTIONS ELIGIBLES AU REGIME INDEMNITAIRE DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS (RIPEC)

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux ressources humaines. Il présente la composante fonctionnelle du régime indemnitaire qui remplace les dispositifs précédents.

Groupe 1 : Responsabilités particulières ou missions temporaires	
Fonctions ou Responsabilités	Montant maximal annuel (€) * (Montant à proratiser selon la durée des
Responsabilité particulière au sein d'une composante de Recherche (Adjoint à un directeur de département, Responsable d'un groupe de recherche, axe, thème)	1 500,00 €
Directeur d'une structure CNRS hors UMR	3 000,00 €
dinateur d'un projet de recherche structurant multipartenaires régional, national ou international	3 000,00 €
Relations internationales d'une composante de formation	2 000,00 €
Référent Relations Internationales d'un département IUT	800,00 €
Chargé des relations avec une zone géographique	600,00€
Chargés de missions particulières à l'IUT	2 400,00 €
Mission temporaire de moins de 18 mois **	2 000,00 €
onsabilité particulière (centre Gaston Berger, qualité, Open INSA, Climatsup, projet innovation et créativité, mastère ferroviaire, agrégation)	2 000,00 €
Coordinateur centre de ressources inter département (langues, math) INSA	2000,00€
Coordination pédagogique d'un groupe de 13/26 apprentis	1 500,00 €
Coordinateur pédagogique INSA	1 000,00 €
tages, Projets et Situations d'Apprentissage et d'Evaluations d'une année de BUT, communication d'un département IUT	800,00 €
Référent TOEIC (adjoint au coordinateur du centre de ressources en langues)	600,00€

Groupe 2 : Res	ponsabilités supérieures	
F	onctions ou Responsabilités	Montant maximal annuel (€) * (Montant à proratiser selon la durée des fonctions)
Chef/ Directeur de département l	abo plus de 100 permanents	3 000,00 €
Chef/ Directeur de département lab	oo moins de 100 permanents	2 000,00 €
	Plus de 100 permanents	4 500,00 €
Directeur Adjoint d'une composante de Recherche	Moins de 100 permanents	3 000,00 €
Di	recteur d'Unité Académique	4 500,00 €
Chef/ Directeur de département	Chef/ Directeur de département IUT	
	INSA	3 500,00 €
Directeur Adjoint d'ur	ne composante de formation	4 500,00 €
Directeur relation entreprise, formation continue (IUT, ISH)		4 500,00 €
Directeur de service commun		3 500,00 €
Direc	cteur adjoint école doctorale	3 000,00 €
Directeur ensemble des mentions masters Directeur ensemble des mentions licences		4 500,00 €
The state of the s		4 500,00 €
Directeur ensem	ble des spécialités ingénieur	4 500,00 €
nt directeur de cycles (responsables recrutements ingénie	ur, responsables alternance)	3 000,00 €
Responsable d'un parcours co	omplet de master (M1 & M2)	2 500,00 €
Responsab	le d'un cycle complet licence	3 500,00 €
Responsable L1		1 500,00 €
Responsable L2 et L3		2 000,00 €
Responsable L1 (INSA)		1 500,00 €
Respon	sable L2 et L3 (INSA), DEUST	2 000,00 €
Responsable L pro		1 000,00 €
Responsable cycle complet pour une sp	écialité ingénieur (3 années)	3 500,00 €
	joint directeur des RI (INSA)	2 000,00 €
Directeur des études o	l'une année de BUT FI ou FA	2 000,00 €

Groupe 3 : Fonctions de Direction	
Fonctions ou Responsabilités	Montant maximal annuel (€) * (Montant à proratiser selon la durée des fonctions)
Vice-Président CA, COR, CFVE Vice- Président délégué	12 000,00€
Directeur de composante de formation (ISH)	8 000,00 €
Directeur de composante de Recherche de plus de 100 permanents	7 000,00 €
Directeur de composante de Recherche de moins de 100 permanents	5 000,00 €
Directeur Adjoint INSA	5 500,00 €
Directeur de l'école doctorale	4 500,00 €
délégué COMEX : Etudes et Formations, RI, RE, RECH, Numérique, Comm(INSA uniquement)	4 500,00 €

^{*}cumul : au maximum le montant le plus avantageux entre l'équivalent de 96 H TD et 1,5 celui de la fonction occupée dans le groupe le plus élevé par le bénéficiaire

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la liste des fonctions éligibles au régime indemnitaire des personnels enseignants.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

AVENANT A LA CONVENTION VALUTEC

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services.

Il présente aux membres l'avenant n° 1 à la convention cadre entre l'UPHF et Valutec dont l'objet est d'élargir le périmètre des activités déléguées à la filiale à la gestion des contrats de collaboration de recherche conclus avec un tiers du secteur privé (négociation, conclusion des contrats et gestion administrative et financière).

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la convention.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

^{**} versement à la fin de la mission après évaluation des résultats atteints au regard des objectifs fixés dans la lettre de mission

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur Adjoint du Pôle Formation et Vie Etudiante, qui présente aux membres une demande de subvention au titre du programme régional de formation 2022-2023 entrant dans le dispositif « Se Former dans l'Enseignement Supérieur » pour la construction de parcours d'accès à la qualification et à l'emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la demande de subvention.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0

TARIFS DES FORMATIONS CONTINUES ET DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur Adjoint du Pôle Formation et Vie Etudiante, qui présente aux membres les tarifs applicables en Formation Continue et Formation par Apprentissage ainsi que les différents niveaux de prise en charge applicables pour l'année universitaire 2022-2023.



Control Cont	Components	and parties	Till and the second sec	Code Diploms 1990	1	OPCO NEEC	OPCO NOTEC	Date Más OPCOMPEC	Pathia	Publica	Pathles
										MEE Movem	NEC MAN
COUNTY COUNTY<		400-CPN#	Leence - Audiovisuel et Médius Mumériques	-	300'00	¥	¥		2 600,00 €	650000€	7400,00€
Charge and Production of Charge and Charge	UPIE délégation à PINSA 94	HIND-OOK	Licence Sciences et Technologies	20511001 RNCP24537		7.140,00 €	9 285,00 €	03/05/2022	2 600,00 €	3 00'005 9	7 400,000
Only 100 Profits of P	UPHF diskgration & ITNSA 94	HAD-OOK	I.P. Opdave Professionneile - Optomátrie	25083027 RMCP30157		3 00'000 g	3 00'005 L	03/05/2022		20000059	7.400,00€
Only 10 Millande in Communication Control Contr		WO-UPHF	LP Domottque - Synthmes de Sécurhé et Télésurvellance			2 566,00 €	7 800,00 €	08/05/2022		€ 500,00 €	7400,00€
10.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.0		\$60-UPHF	J.P. Métiers de l'informatione : conception, dévelopment et tests de logicales	2503263G IMCP29966		7.205.00 €	8 258.00 C	GB/05/2022	_	3000059	7 400,00€
Only 10 Purple of Appearance of App		MAN-ODE	P Métics du 6TP - Bâthnent et Consustion - Chef de chantler	25023277 RMCP301A1		7125,00 €	3 00'000 6	08/05/2022	-	30000€9	740000€
10.00.000 10.00.0000 10.0		#HACH-CIDE	P. McGes of STP - Bilthment et Construction - Economists de la Construction			7125.00 €	3 000000 €	08/05/2022		30000E	7 400.00 €
STATION STAT		#H40-006	Master Science technologies sand: Mutrition sciences des almens			3000059	7 308.00 C	08/05/2022	1	9000069	7600000
		SHO-UPHE	DEIST Ansthern Luideur	35512801 R18092898	İ	610000	B 300 00 C	CCDC/240AB0	_	67K0.00£	7 TOO OF
	8	SIDAME	I terrors Act in letter flow to the second			Smome	Samme	CETHS/20172	1	Sannan S	70000
	6	300-UPHF	liente Gestion	ACRECOMM RCDEREC	İ	7001006	2519 m.e.	CONCIONA	-	S GOOD DO	- Franchise
Distriction of the convenient of the convenien	0	900-1394F	P. Activities Levisions - Protions in reference for the received	25012811 BBACPSMISO	İ	2 atomic	7 001 00 6	CEOC/SONS	-	S SOO OOS	760006
	. 0	SHOP IN SE	Demonstration and the control of the	TENESTRE ALCEDIA		8 148 OL	- Ann mar	come have	-	COUNTRY	7 COOLOGE
	. 0	STATE IN THE	to the state of successful the second of the	SCHOOL MAN CLACKS	Ì	2000000	C Assirance	CONTRACTOR OF	4	2 Ordered	Topood 7
	. 0	WALL INVE	An execute of the property of	THE PRODUCTION OF PERSONS	T	3 and on a	0 40000	CONTRACTOR OF	4	20000CB	Topone.
	. 6	SHOT IN	Manufacture Day of the Military		İ	7 400 mg	2 and more	CENTRANCE	-	Toring of	2 chone
		Hdn-ope	Monter Droits Darking	1351281K BMCP24MBA	t	BC4 CD 6	S GOD ON C	CCUCANED		S GOOD OF S	7600004
	65	SOD-UPHE	Master Armidetration Publicae	14534012 BMCB48141	İ	5 STORES	Sanome	CENTRATA	-	South And A	2 Grunnie
	8	SOO-UPIFF	Marker Cornstalling Controller Austr	13531444 8MCP31499	İ	3 CO CO 9	8 513.00.6	08/05/2022		6900 m	7600006
	Ø.	900-UPHF	Master Gention du Partimoine	13531392 RMCP35919		7875.00 €	9 000 000 6	08/05/2022	1	3 00'006 9	7 600.00 E
	di	900-UPNF	Master Controlle de Gestion et Audit Organisationnel - Controlle de Gestion Maltisectoriei	13531A46 RWCP34035		9 0000009	9 100.00 €	GB/05/2022	-	3000039	760000
	65	S00-UPHF	Master Creation Municipals Design Informational Journalisme Transmedia	18513201 NVC734837		7 489,00 €	9 100,00€	C5/05/2022	-	€900.00€	7 600.00 C
	65	300-UPMF	Master Droft de Finnrodfiker - Droit et Finnroement de l'Immobilier	1351281T RMCP34105		7 485,00 €	8 958,00 €	CE/06/2022	μ,	90000€	7600,00C
	en.	900-UPHF	Master Gestion des Resources Humaines : Mara gement des Coujees et Dévelo greenent des Compétences	13531550 RMCP34043		7 275,00 €	7725,00€	08/05/2022	Ь.	9 00'006 9	7 600,000
1553-162 March es the brigapperent (out : Modelble) Environment Epperfler Terributile 1553-162 March es the brigapperent (out : Modelble) Environment Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment (out : Modelble) Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment (out : Modelble) Experiment Experiment Experiment Experiment Experiment Experiment Experiment E	SA.	300-UPHF	Master Gestion des Termbokes et Développement Local : Développement Local et Bouronie Solidaire	13534123 NNCP34293		300'00€9	3 00′687 9	2202/50/80	-	300'0069	7 600,00€
	ď	300-UPMF				3 00'00€ 9	9 00/602 9	08/05/2022	-	2000069	7600,00€
March House March House	ch	SOD-UPNF	Mactar Management et administration des entre prises	1353103R, NNCP35916		7 609,00 C	8755,00€	08/05/2022		300000€9	7 600,00 €
12.23.20.0 Not-Teber Performance Not-September Not-Sep	en .	900-UPHF	Master Hatofre		300006	꾶	¥			200'006 9	7 600,000 €
MIT - Clicke between the management of the process in during the	SP.	900-UPHF	Moster Entrepresentat et Manugement de Projets	1353103P NNCP39922		2 468,00 €	9 450,00 C	08/02/2022		900'0069	7 600,00€
17 Gérie Métermique de Productione : Management de posses hobatrelles 18.00,000 1		900-0646	BJT - Gfrie Bectrique hiformatique indomatique indomatique	25120101 NNCP35408		7 701,00 C	9 732,00 €	CB/05/2022	-	6 500,00 €	7 400,000
2513100 Net/Or3647 6500,006 9716,004 6500,006 6500,0	gt	900-UPHF	ance firmovar	25120002 IOICP35499		7 669,00 €	8 6-08,00 €	08/05/2025	-	900'0059	7400,00€
Control of Control o	gr)	900-UPHF	MVT - Gene like ander et Productique : Mamagement de process industriel	25125104 RNCP35465		9 00 006 9	9 716,00 €	2202/50/80		3000059	7400,00€
Trigging Trigging			MJ - Gene Micrarique et Productique : Conception et production darables	25125102 BMCP35467	1	500,000	9616,000	08/05/2022	-	3000059	7 400,000
25111501 NNC735407 7781,00 C			IND I COEDON DEL ENVERTISE ET COS BOTH HESTORIORS; INVESTORIOR ENTRE BETTER ACTION DE	25131004 MMCP36377	İ	725,00€	\$150,00€	08/05/2025		€ 500,00€	2 400,00€
Section Sect	0.5	SUD-UPPE	inti - imomandie : Leptoemen, metgraton d'application et mangenent du système d'information	25132604 RNCP36478	1	7 281,00 €	8 237,000	08/05/7022	-	900'005 9	7 400,00 €
Comparison	0.15	SUN-UPPE		Z5111501 NNCP28480		9 00′00€ 9	\$ 680,00 C	08/05/2022	-	900'0059	7400,00€
	213	SUD-ONS		25120005 RMCP35350		9 0000005 9	8 565,00 C	08/05/2012	_	8 500,00€	7400,00€
Posture authorised between the commentation of the commentation	a d	SUPPLIES	BUT - I conneque de Commercialisation : Mathers deve loppement et management de la relation client	25131202 RMCP36357		7504,00 €	9 400,00 €	202/20/20	_	9000069	7 400,00€
Particular annual particular products Pa		STOP THE	BUT - Techniques de commercialisation : managing digital, e-bustress et entreprementat	25131204 INCP36354	1	7 500,000	\$ 500,000	08/02/30/50	_	20000059	7 400,000
Postalates percentation of the particular products Postalates percentation of the particular percentation of the particu		SUD-UMS	I.P. Systems automatism, material of informatique froutering - Automatisme Supervision Trapations (Recent	250200.48 INCV29972	Ì	7.760,00 C	\$ 000000 £		-	900'00€9	740000€
Extraction Commence of Machina Commence Commenc	w1 1	S00-0PH	IP Assumence, Bangue, France: Charge de clemble - Marché des Particuliers	25031395 RNCP30481		7 275,00 €	9 846,00 €	_	-	200,00€ 8	7400,00€
Conception of Particle Partic		900-01b-1	Un Change analytique, controlle, qualité, environnent - Controlle Qualité	25011501 RMCP30051		€ 984,00 €	7416,00€	5205/24/80	_	300'005 9	7 400,00 €
Decomposition of products includately and additional conception Miles in the Matable Concept	*34	900-UPHF	19 Commerce et distribution - manager en distribution spécialisée - Chientation équippment de la mation	2508123A RNC729740		7 202,000 €	7 931,00 €	08/05/2022		200,00€ 5	7 400,00 €
P. Commerce Medicide; Programme of Statustic RNA-20060 6500,004 7855,004 03/67/2023 5600,004 6500,004 7855,004 03/67/2023 5600,004 6500,004 7855,004 03/67/2023 5600,004 6500,004 7855,004 03/67/2023 6500,004 6500,004 7855,004 03/67/2023 6500,004 6500,004 7855,004 03/67/2023 6500,004 6500,0	*0	SOCHIFFE	LP Conception de produits Industrieb - Che net de Projet en Conception Méca nique Assistée par Ordinateur			2 400,00 €	2 000,000 €	GB/05/3022		900'00'59	7400,00€
Excession Exce	AT.	900-UPNF	LP E-Commerce Mainleiting Marnetique - Dissign du digital	Z5081Z3C RNCP50060		9 00′005 9	7.355,00€	08/05/2022			7 400,00 C
Publishered Polatic Sequence Pazzo		900-UPHF	LP E-Commerce Marketing Nurseal reasons and the Commerce Marketing and the Commerce Marketing and the Commerce and the Commer	2503123C RNCP30060	Ī	€ 500,00€	7.355,00 C	09/05/2022	-		7.400,00€
Policition Pol		900-UPHF	If Logistique et proteige des flux - Lagistique Groune			6 999,00 C	7 427,00 €	69/05/2020	-		7400,000
		MAC-006	LP Marting in the Common Agents by Franchistory Purplet Suffer Ce ForceOntrement			7 282,000 €	7 828,00		-	1	2 400,000
Tables of a constitution of the constitution o		#MO-006	LP ANGARONICAL NO CONCERN - NO CONCERN STORY	ZSUBULSS INCOMUSI		9 000 005 9	7 930,000		-		740000€
rectance des research compared to the compared		SULP-UMPE OFFILIBRAIC	LE MODICAS COR LI GOLTI TOTATI BIOGLI COMPETENCIA DE CANADA CANAD	ZSHILSAB INCOZSEGS		9000000	3000021	1	-	1	7 400,000
ADDITIONS OF ADDIT		SOUP-UNITE	IL MACKES DE LONGSTEINERS - MARINESSEN, MODERNING DES PENETS EN MOYETTES, L'ENTRESORTS ET L'ANGES DE LONGSTEINE L'ANGES D	ZOBBIDA INCADIZZ	Ī	a margan	10000	1		1	400,000
		ACCOUNTS AND	THE THE THE THE THE THE THE THE THE THE	SUSTRIAL INVESTIGATION	İ	S GEORGE	TO POST OF THE PARTY OF THE PAR	1		1	-

Proposition de Tarifs de Formation Continue applicable à compter de l'année universitaire 2022/2023 par l'INSA Hauts-de-France et l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Formations diplomantes et autres formations (Tarifs/heure) Formations diplomantes et autres formations (Tarifs/heure) Accès à l'enseignement supérieur: Cycle Licence et diplomes assimilés: Cycle Licence et diplomes assimilés: Cycle Licence et diplomes assimilés: Cycle Licence et diplomes assimilés: Assier 1°, But de niveau L1 (DU FST, DU Cycle Licence et diplomes assimilés: Cycle Master et diplomes assimilés: Assier 2°, DEUG, DEUST, DUT, DU de niveau L2 Cycle Master et diplomes assimilés: Cycle Master et diplomes assimilés: Cycle Master et diplomes assimilés: Assier 2°, Du de niveau M1 Cycle Master et diplomes assimilés: Cycle Master et diplomes assimilés: Assier 2°, Du de niveau M2 Cycle Master et diplomes assimilés: Cycle Master et diplomes assimilés: Assier 2°, Du de niveau M1 Cycle Master et diplomes assimilés: Assier 2°, Du de niveau M2 Cycle Master et diplomes assimilés: Assier 2°, Du de niveau M3 Assier 1°, Maitres de lisées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation Assier 2°, Du de niveau Bac+2 Ge niveau Bac+2 Gen niveau Bac+4 Gen		CE: Taux r stagiaire	Mini/ M.	Mini/ Maxi du taux horaire applicable	applicable	
Accès à l'enseignement supérieur : x 13,00 Cycle Licence et diplômes assimilés : x 16,00 Cycle Licence et diplômes assimilés : x 16,00 Cycle Master et diplômes assimilés : x 16,00 e d'un contrat de professionnalisation					(edno	
Accès à l'enseignement supérieur : x Cycle Licence et diplômes assimilés : x Iveau L3 Cycle Master et diplômes assimilés : x e d'un contrat de professionnalisation x n langues, préparations aux concours x utres certifications : C2l®, langues, x préparatoires à l'habilitation électrique x ses en place pour un groupe restreint x		Tari	Tarif Mini (€/ h) Eff	Effectif mini du groupe	Tarif Maxi (© (b)	Effectif mint du groupe
Cycle Licence et diplômes assimilés: ") L2 L2 L2 Cycle Master et diplômes assimilés: Cycle Master et diplômes assimilés: The d'un contrat de professionnalisation The d'un contrat de profe	×	3,00	10,40	57	18,20	∞
Cycle Master et diplômes assimilés : x i dans le cadre d'un contrat de professionnalisation	×	6,00	12,80	12	22,40	φ.
i dans le cadre d'un contrat de professionnalisation is dans le cadre d'un contrat de professionnalisation is dans le cadre d'un contrat de professionnalisation is dans le cadre d'un contrat de professionnalisation is formations en langues, préparations : C2I®, langues, is de la langues, préparatoires à l'habilitation électrique is definérales misses en place pour un groupe restreint ix	×	8,00	14,40	12	25,20	83
qualifantes réalisées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation x mations générales : formations en langues, préparations aux concours x nseignements préparatoires aux autres certifications : C2I®, langues, x Enseignements préparatoires à l'habilitation électrique x professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restreint x	×	00'9	8,00	22	22,40	∞
Formations générales : formations en langues, préparations aux concours x Enseignements préparatoires aux autres certifications : C2l®, langues, x Enseignements préparatoires à l'habilitation électrique x Formations professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restreint x	×	8,00	9,15	20	25,20	60
Enseignements préparatoires aux autres certifications : C2l®, langues, x Enseignements préparatoires à l'habilitation électrique x Formations professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restrein x	×	3,00	10,40	13	18,20	80
Enseignements préparatoires à l'habilitation électrique x Formations professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restreint x	×	4,00	11,20	12	19,60	60
Formations professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restreint	×	2,00	12,00	12	21,00	80
Chamberland also become affect of the state	×	3,00	26,40	တ ဒ	46,20	က
AUINE Serinalites de lormation (formations en ateliers avec plusieurs en x 54,00 rapporteurs). Le tarif tient compte de l'ingénierie de formation occasionnée et de s spécificités d'accueil	×	4,00	43,20	OS OS	09,67	96
AUTRE Accompagnement Individuel (Action de positionnement C2I®, Accompagnement de x 100,00 projet, Aide à la rédaction de mémoire et autres actions individuelles)	×	00'00	80,00	-	120,00	-
AUTRE AUTRE 85,00	×	5,00	75,00	=	95,00	1

	ETABLISSEMENT PORTEUR DE L'INSCRIPTION 1472 :	UPHF		THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	THE PERSON NAMED IN
	Prestations diverses (Tarifs forfaitaires)		REFERENCE E/prestation	MINI €/prestation	MAXI €/prestation
FORFAITAIRE	Module Acquisition de compétences (par module de 40h d'études)	×	680,00	544,00	952,00
FORFAITAIRE	Ĭ	×	00,003	400,00	200,00
FORFAITAIRE		×	350,00	280,00	490,00
FORFAITAIRE	Module de formation déontologie dans le cadre de l'IEJ	×	160.00	128.00	224,00
FORFAITAIRE		×	72,00	58,00	100,00
FORFAITAIRE		×	50,00	•	
FORFAITAIRE	Ā	×	80,08	72,00	104,00
FORFAITAIRE		×	40,00	32,40	46,80
FORFAITAIRE	FORFAITAIRE VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) étape 1 : présentation du référentiel et formalisation des problématiques à développer (applicable au 01/04/2021)	×	400,00	400,00	400,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) étape 2 : accompagnement du projet de validation (applicable au 01/04/2021)	×	500,00	300,00	800,00
FORFAITAIRE	FORFAITAIRE VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) étape 3 : jury de validation (applicable au 01/04/2021)	×	800,00	800,00	800,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) sans accompagnement (étape 1 et étape 3 seules)	×	1200,00	1200,00	1200,00
FORFAITAIRE		×	1700,00	1500,00	2000,00
FORFAITAIRE	Tutorat de fin de prescription VAE	×	500,00	400,00	700,007

	UPHF		THE PERSON NAMED IN	
Formations Intra-Entreprise ou Inter- entreprises (Prix au groupe)		REFERENCE	MINI E/groupe	MAXI €/groupe
Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise sans ingénierie (hors frals annexes : déplacements, repas, fournitures)	×	370,00	296,00	518,00
Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise avec ingénier en (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures)	×	555,00	444,00	00 111,00
Joumée de formation en entreprise avec ingénierie (hors frais annexes ; déplacements, repas, foumitures)	×	3330,00	2664,00	00 4662,00

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité les tarifs des formations.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

REGLEMENT INTERIEUR DU SYSTEME D'INFORMATION

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service des affaires juridiques. Il présente le règlement qui consiste en une mise à jour du règlement précédemment adopté afin de prendre en compte le passage au nouvel établissement.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le règlement intérieur.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

NOMINATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PARTENARIALE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur du Pôle Partenariats et Développements qui propose aux membres la nomination de représentants du personnel et de personnalités qualifiées au sein du Conseil d'Administration de la Fondation Partenariale Polytechnique Hauts-de-France.

MoM	Prénom	Fonction au niveau du Bureau	Collège	Adresse postale	Adresse Mail	Durée du mandat 2 ans	Renouvellement des mandats CA fondation du 10 06 2022
ARTIBA	Abdelhakim	Président	Fondateur	Présidence UPHF Bâtiment Matisse Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	president@uphf.fr		Membre de droit
DULION	Philippe	Trésorier	Fondateur Nommé par le Président	Direction Générale UPHF Bâtiment Froissart Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	dgs@uphf.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022
KABILA	Abdelhak		Fondateur Nommé par le Président	Présidence UPHF Bâtiment Matisse Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	abdelhak.kabila@u phf.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022
DERUY	Eric	Secrétaire Général	Représentant du personnel Désigné par le CA de l'UPHF	Pole Développement et Partenariats Bâtiment Matisse Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	eric.deruy@uphf.fr	Depuis le 9/12/21	Mandat en cours jusqu'au
GUERRA	Thierry-Marie		Représentant du Personnel. Désigne par le CA de l'UPHF	UMR LAMIH Bâtiment Malvache Lc Mont Houy 59313 Valenciennes Cedex	thierry.guerra@uph	Mandat arrivé a expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022
CHOEL Au nom de PROMOCIL	Jean Pierre	Vice Président	Personnalité qualifiée. Désignée par le CA de UPHF sur proposition du Président	PROMICIL SAD HLM 6 rue de la Croix Maubeuge	choeljp@groupe- sai.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022

Personnalité Faurecia stephane.rivenq@fa Mandat arrivé à Proposition de remplacement Unecia.com expiration de Paralysés de France de l'Association du Président	Personnalité TOYOTA luciano.biondo@to qualifiée. Manufacturing France yotaff.com Agandat arrivé à par un membre de chez Toyota expiration CA de UPHF sur proposition du Président	Personnalité aasse@prosyst.fr Depuis le.7/03/19 Proposition de renouvellement du lû/06/2022 Dêsignée par le CA de UPHF expiration Sur proposition
on the	on on	T - 5
Stéphane	Luciano	Abdallah
RIVENQ S Au nom de FAURECIA	BIONDO I Au nom de TMMF	ASSE Au nom de PROSYST

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité les nominations proposées.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET « DISPOSITIF D'ACCELERATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS »

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur du Pôle Partenariats et Développements qui présente aux membres une demande de subvention sollicitée auprès du Conseil Régional Hauts-de-France à hauteur de 50 000,00 € (cinquante mille euros) dans le cadre du Dispositif d'Accélération de l'Insertion professionnelle des étudiants » (DAIPE), relatif à l'appel à manifestation d'intérêt « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France ».

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la demande de subvention.

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

DELEGATION DE POUVOIR

Monsieur le Président donne la parole à madame Vice-Présidente en charge du Conseil d'Administration, qui présente aux membres le projet de l'UPHF d'accéder à la dévolution de son patrimoine immobilier, conformément à l'objectif affiché dans le contrat de site.

Il sollicite l'accord du conseil d'administration pour pouvoir poursuivre les démarches de candidature pour l'obtention de la dévolution du patrimoine dans le cadre de la nouvelle vague initiée.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délégation de pouvoir consentie au Président

Pour: 23 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

ACTES PRIS PAS LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services adjoint. Il expose pour information du conseil les actes pris par le président depuis le mois de juillet 2022.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Monsieur le Président donne la parole à madame la Directrice du Service Commun de la Documentation (SCD) qui présente aux membres le rapport d'activité de ce service pour les années 2020 et 2021.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport d'activité.

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

En l'absence d'autres questions, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 18h15.

Le 13 septembre 2022

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA